



DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le **journalier/opérateur manœuvre** est responsable d'effectuer des travaux reliés à l'entretien général des infrastructures municipales et au déneigement et qui exigent la conduite et/ou l'opération de véhicules et de machineries.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Effectuer des travaux reliés à l'entretien du réseau routier (chargement, transport en vrac, épandage, nivelage et compaction)
- Effectuer des travaux d'entretien du réseau d'aqueduc et d'égout (fuites, vannes, branchements, compteurs d'eau)
- Effectuer des travaux de déneigement, de déglacage, d'épandage d'abrasifs, et de transport de neige
- Effectuer des travaux d'entretien général des édifices municipaux
- Conduire et opérer divers véhicules et machineries (camion 10 roues, pépène, rétrocaveuse, tracteur)
- Assurer la conformité des véhicules et machineries aux règles prescrites par la SAAQ
- Responsable du bon état de fonctionnement, de la mécanique et de la propreté des véhicules et machineries
- Effectuer certains travaux d'entretien mécanique
- Aviser immédiatement son supérieur de toute défectuosité
- Prendre toutes les mesures sécuritaires qui s'imposent lors des travaux et des déplacements en appliquant des méthodes de travail sécuritaires selon le programme de prévention en vigueur
- Informer son supérieur du déroulement des travaux et des activités ainsi que des incidents et problèmes survenus
- Assurer le service de garde de semaine par alternance selon la procédure établie
- Favoriser et maintenir de bonnes relations avec tous les intervenants, soit les employés, la direction générale, les élus, les fournisseurs, les citoyens, etc.
- Effectuer toutes autres tâches demandées par son supérieur

EXIGENCES ET PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études secondaires (DES)
- Minimum de 2 ans d'expérience comme opérateur chauffeur/en municipal **un atout**
- Permis de conduire classe 3 **valide**
- Attestation du cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction **un atout**
- Très bonnes habiletés pour les travaux manuels et être en bonne forme physique
- Débrouillard, polyvalent et responsable
- Travailler en équipe et interagir avec le public convenablement
- Être prêt à travailler en dehors des heures régulières

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent | Temps plein | 40 h/semaine
- Lundi au vendredi, de 7 h à 16h et en dehors des heures normales lors de travaux d'urgence ou de déneigement
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur
- Avantages sociaux : Congés mobiles | Assurance collective | Fonds de pension
- Entrée en fonction : **Octobre 2026**

CE POSTE VOUS INTÉRESSE ?

- Déposez votre candidature par courriel à l'adresse travauxpublics@st-germain.info ou par la poste.